

Animations Ponctuelles



Participation à l'accueil des nouveaux Auxerrois : date communiquée
Repas de fin d'année : date et lieu non déterminés

Mercredi 25 septembre 2019
Villecien

Château de Fey –



Le château de Fey date du XVII^e siècle avec des rajouts au XIX^e siècle. Les communs actuels sont plus anciens, certainement les bases d'un premier château du XVI^e siècle.

Ce fut un haut lieu de la gastronomie grâce à un couple de parisiens qui y a développé une école de cuisine et diverses animations.

La demeure est entourée d'un superbe jardin de 40 hectares où l'on peut admirer des chênes vieux de 400 ans.

Participation : Adhérents : 6€ - Non adhérent : 8€

Distance A/R : 80 km

Limite d'inscription : 18 septembre 2019

R/V : Parking Rue des Conches

Responsable : Chantal Thomas - 06 80 44 60 75

(près du cimetière) à Auxerre à 14 heures

Visite à 15 heures sur place pour ceux qui ne covoiturent pas

OCTOBRE 2019

Jeudi 3 octobre 2019

Eglise Saint-Prix-et-Saint-Cot - Saint Bris le Vineux



Visite guidée des maisons les plus anciennes du village et de l'église Saint-Prix-et-Saint-Cot.

Les origines de l'église remontent au Ve siècle, lorsque saint Germain, évêque d'Auxerre, découvre la sépulture de saint Prix et de saint Cot et fait édifier une chapelle à cet endroit.

L'église actuelle, construite du XII^e au XV^e siècle, a été embellie à la Renaissance. Les douze vitraux du XVI^e siècle qui retracent la vie de saint Prix et saint Cot ont été créés par les artistes de la cathédrale saint Etienne d'Auxerre.

L'édifice est classé au titre des monuments historiques en 1904

Participation : Adhérents : 4€ - Non adhérent : 6€

Distance A/R : 25 km

Limite d'inscription : 26 septembre 2019

R/V : Parking Rue des Conches

Responsable : Françoise Pavéc - 06 62 13 60 90

(près du cimetière) à Auxerre à 14 heures

ou à 14h30 place de l'église de Saint Bris pour ceux qui ne covoiturent pas

MARDI 8 OCTOBRE 2019



Participation: **Adhérent et non adhérent à déterminer**

Limite d'inscription: **à déterminer**

Responsable: **Chantal Moyer 06 10 90 31 55**

MONTARGIS

Montargis, sous-préfecture du Loiret à 110 km au sud de Paris.

« La Venise du Gâtinais » ne compte pas moins de 131 ponts et passerelles.

Notre flânerie permettra de découvrir de ravissantes maisons à tourelles ou à colombages et de magnifiques hôtels Renaissance aux portails ouvragés.

Du haut de sa colline, les vestiges du château royal, témoins d'une splendeur évanouie où séjourna Renée de France, semblent veiller sur les toits de la ville d'où jaillit le clocher-tour à flèche d'ardoise de l'église Sainte Madeleine un des monuments de Montargis qui furent édifiés par de grands noms de l'architecture française : Androuet Du Cerceau, Viollet-le-Duc ou encore Eiffel...

Distance: 170 km A/R

R/V: Probablement transport par car

17 octobre 2019



Participation: **Adhérent: 6 €- Non Adhérent: 8€**

Limite d'inscription: **10 octobre 2019**

Responsable: **Francis Bauger 06 09 61 20 12**

JOIGNY, UNE VILLE DE LA RENAISSANCE

Le site de Joigny bénéficie d'une avantageuse position stratégique : un éperon rocheux du plateau de la forêt d'Othe dominant l'Yonne, voie de communication.

Au pied de la fortification se développent progressivement trois paroisses :

- à l'est, la paroisse Saint-André,
- au centre, la paroisse Saint-Jean,
- à l'ouest, la paroisse Saint-Thibault.

Du Moyen-âge, Joigny a conservé, outre quelques vestiges de ses enceintes, le réseau de petites rues pentues reliées entre elles par d'étroits passages ou escaliers et de nombreux toponymes.

Distance : A/R 60km

R/V: Sur place 10h,

R/V: ☺ Rue des Conches (près du cimetière) à Auxerre à :à 9h

Prévoir son pique-nique, tables, chaises, WC prévus sur place

ATTENTION : Les rues sont escarpées. Prévoir de bonnes chaussures et éventuellement un siège pliant

24 Octobre 2019



Participation: **Adhérent : 17€50 -**

Non adhérent : 20,00 €

Limite d'inscription: 14 septembre 2019

Responsable: **Chantal Moyer 06 10 90 31 55**

Site gallo-romain Escolives Sainte Camille

Le site gallo-romain d'Escolives (sur l'ancienne voie romaine dite d'Agrippa, à 10 km au sud d'Auxerre) a été occupé durant toute la période gallo-romaine, entre la fin du 1^{er} siècle avec J.-C. et la fin du V^e siècle après J.-C. A cette période, les bâtiments forment une vaste villa (connue par les fouilles). Des blocs sculptés retrouvés en fondation des thermes de la villa du IV^e siècle, la grande qualité de ces sculptures fait d'Escolives un site de référence pour la sculpture au nord de la Gaule.

Distance A/R: 23 km

Repas sur place à 19h

La visite se déroulera dans l'après-midi. L'horaire sera précisé ultérieurement

NOVEMBRE 2019

15 ou 22 NOVEMBRE 2019

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Salle Vaullabelle
de 16h à 18h

Responsable: **L'équipe des AVF-AUXERRE**

MARDI 26 NOVEMBRE 2019



LES TEMPLIERS EN BOURGOGNE , LEURS EGLISES, LEURS COMMANDERIES Conférence Salle Surgure

La conférence sera assurée par Mme Béatrice Kerfa, responsable de l'office de tourisme de Joigny, et de l'association des guides de l'Yonne.

Conférence de 15h à 17h

Participation: **Adhérent: 5€ - Non-Adhérent: 7€**

Limite d'inscription: 19 novembre 2019

Responsable: **Chantal Thomas 06 80 44 60 75**

DECEMBRE 2019

MARDI 10 DECEMBRE 2019



HISTOIRE DES TACOTS JOIGNY-TOUCY ET JOIGNY-

AUXERRE

Conférence Salle Surgure

Passionné d'histoire en général et aussi d'histoire locale, Michel Pillavoine se propose de faire revivre les chemins de fer d'intérêt local.

Cette évocation sera agrémentée de photos

Conférence de 15h à 17h30

Participation: Adhérent: 2€ - Non-Adhérent: 4€

Limite d'inscription: 3 décembre 2019

Responsable: Françoise Pavec 06 62 13 60 90

2 ou 6 Décembre (à déterminer)

CHOCOLATIER METOYER Saint Martin sur Ouanne

Fin Décembre (à déterminer)

VAUX LE VICONTE avec ses parures de Noël



Informations importantes

Les inscriptions sont obligatoires et doivent être impérativement accompagnées du règlement. MERCI de respecter la date limite indiquée. **Remarque : Le tarif adhérent ne s'appliquera que sous réserve d'adhésion à l'inscription pour les sorties.**

Les non adhérents sont acceptés mais ne sont pas couverts par l'assurance de l'association. Ils doivent être assurés personnellement.

Après vos inscriptions, aucun rappel sur la sortie ne sera fait, n'oubliez pas la date.

Désistements exceptionnels

Les inscriptions sont fermes et définitives. **Tout désistement doit être signalé aux AVF.** Le remboursement se fera uniquement pour raison de santé ;

La production d'un certificat médical est alors de nature à faciliter le remboursement qui sera toujours **diminué des sommes déjà engagées par l'association.**

Déplacements en véhicule particulier

Il est proposé de vous regrouper, généralement au parking des Conches (près du cimetière). En cas de marche, il est fortement conseillé de se munir de chaussures de rechange afin de respecter le véhicule qui vous transporte.

Les personnes se rendant sur le lieu de l'activité doivent obligatoirement en informer le responsable de la sortie.